



Présentation par LUC GINOT (Directeur Santé Publique à l'ARS Ile-de-France) du plan de vaccination et de l'attention particulière aux populations fragiles.

Rappel de l'efficacité de la campagne de vaccination et du câblage des personnes fragiles.

La campagne nationale a été confiée aux préfets avec une décentralisation vers les opérateurs locaux malgré les fortes contraintes.

Création « d'aller vers » avec des équipes mobiles.

Une enveloppe financière dédiée a été créée :

- personnes en incapacité physique
- personnes travailleurs migrants
- personnes en résidence autonome
- personnes d'âge supérieur à 75 ans au domicile en lit médicalisé

Mr GINOT rappelle l'expérience de BOBIGNY en cours : via les centres de santé, les patients avec AME sans MT sont appelés par la mairie et proposition de vaccins, les services municipaux se proposent de faire le transport...mais difficultés d'atteindre les populations cibles 17 coups de tel pour 1 vacciné...

Multiplier la démarche « d'aller vers ».

Mais le recueil des données statistiques est difficile : pas d'enregistrement des domiciles des personnes vaccinées (rappel du principe informatique et liberté).

Mr GINOT rappelle la fermeture d'un centre de vaccinations car ce centre ne prenait en charge que les habitants de la commune du centre.

Progressivement, la distribution des doses par département a été orientée selon la gravité d'atteinte de certains départements avec sur dotation dans les 75/93/95.

Mr GINOT rappelle la montée en puissance de l'accès au vaccin en mars et la volonté de travailler avec les MG mais 44 % des MG ont passé des commandes de doses ASTRA/ZENECA.

Pour la ville de Paris : Mme PRUDHOMME explique la stratégie mise en place dans la capitale : devant la difficulté de prise de RDV, mise en place de 3 accès pour les RDV :

- En ligne, avec ouverture de RDV après le 14 mars :
- Au téléphone 3975 ;
- Et accès par les CPTS, avec définition de critères de gravité (notamment pour les patients trisomiques).

Sur Paris, création de centre de vaccination mobile à PARIS 19^{ème}.

La CPAM fait du repérage pour les 50/75 en ALD avec messages par SMS/MAIL ; les médecins traitants sont également appelés par les CPAM.

Des équipes mobiles ont aussi mission de porte à porte.

La démarche actuelle est « d'aller vers ».

Le 2ème thème de la matinée était aussi une réflexion sur inégalité de santé et études de médecine : la rencontre de ce jour a évoqué les difficultés pour les études avec le rôle ultra prioritaire des stages à l'hôpital et d'une formation loin des préoccupations sociales.

Proposition de stages dès l'externat dans les zones sensibles, les centres de santé...les CPTS.

La formation théorique devrait tenir compte des connaissances médico-sociales du territoire...

Fin de la réunion vers 12H15.

Prochaine date 8 avril.